

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2023

Les élus solidaires des sinistrés

Le Conseil communautaire de la Lomagne Gersoise, réuni le 11 juillet dernier à Brugnens, s'est ouvert sur la présentation par Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Président, d'une motion de soutien aux sinistrés des récentes calamités naturelles.

Cette motion, à l'initiative de Monsieur CAMBOURNAC, Maire de La Romieu, a été adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés.

Nous, Maires et élus du Conseil communautaire de la Lomagne Gersoise, rassemblés à Brugnens le mardi 11 juillet, tenons à exprimer notre solidarité aux habitants et familles, artisans et commerçants, entrepreneurs et agriculteurs qui ont été frappés, parfois très durement, lors des orages de ces trois dernières semaines.

Toutes les communes concernées ont d'ores et déjà fait les demandes de déclaration de l'état de catastrophe naturelle et de calamité agricole. Nous demandons maintenant à l'Etat de publier au plus vite les décrets correspondants, d'obtenir des assurances qu'elles diligentent sans délai les expertises et qu'elles débloquent immédiatement - et avec un maximum de compréhension - les fonds nécessaires.

S'agissant des dommages aux habitations et aux réseaux, nous demandons que soient mobilisées toutes les capacités de reconstruction disponibles, d'où qu'elles viennent. Il convient qu'en de telles circonstances soient exceptionnellement accordées aux entreprises qui le demanderaient toutes les dérogations qui permettraient un déroulement plus rapide et plus facile de ces chantiers, ce afin que les habitants et familles sinistrés retrouvent au plus vite leur logement en état de les abriter

S'agissant des petits artisans, des TPE et des agriculteurs sinistrés, les mesures habituelles d'indemnisation seront, dans bien des cas, insuffisantes pour leur permettre de finir l'année dans des conditions acceptables et, surtout, pour faire face aux achats et investissements nécessaires pour préparer l'année prochaine.

Il s'agit en effet non seulement d'éponger autant que possible les pertes d'exploitation enregistrées mais également de disposer dans les toutes prochaines semaines de la trésorerie indispensable pour réparer les magasins, les ateliers, les systèmes d'irrigation, désembourber les surfaces cultivables, curer les réserves d'eau, remplacer les arbres et plants perdus et acheter les semences des prochaines récoltes.

**Il nous paraît légitime et inéluctable que s'exerce à leur profit la solidarité nationale, régionale et départementale. Pour certains, il en va de leur survie.**

Nous exprimons, enfin, notre très grande gratitude aux services de l'Etat et notamment d'Enedis, au Conseil Départemental du Gers, au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers, aux employés de nos communes et à tous les bénévoles qui se sont fortement mobilisés pour secourir et aider au cours de ces intempéries et dans les heures qui ont suivi.

Philippe AUGUSTIN - Muriel AVID - Xavier BALLENGHIEN - Francis BARELLA - Philippe BATTISTON - Eric BIZ - Dominique BLANC - Philippe BLANCQUART - Grégory BOBBATO - Monique BOCEK DE BRITO - François BOUCHARD - Georges BOUE - Thierry CAMBOURNAC - René CARPENTIER - Didier CARTIE - Jean-Louis CASTELL - Pierre CAUBET - Aurélie Anne CAZAUBON - Florence CHEBASSIER - Maryse CLAVERIE - Sylvie COUDERC - Alain DABOS - Jessica DARROUX - Jean-Yves DELACOSTE - Chantal DUBÉDAT - Bernard DUTILH - Gisèle GIMAT - Dominique GONELLA - Ronny GUARDIA-MAZZOLENI - Danièle GUILBERT - Eric LABORDE - Pierre LAFFARGUE - Robert LAFFOURCADE - Jérémy LAGARDE - Marie-Hélène LAGARDERE - Brigitte LAURENTIE-ROUX - Robert LODA - Christian MANABERA - Valérie MANISSOL - Roland MARAGNON - Alain MARES - Pascale MARES - Eric MATTIUSSI - Patricia MATTIUZZO - Christian MAUROY - Nancy MAZZARGO - Sabah MERZAK - Christian MOTTA - Aimée PARAROLS - Michel PASCAU - Pierre PELLEFIGUE - Julien PELLICER - Serge PIVETTA - Claude POLES - Max ROUMAT - Jean SAINT-SUPERY - Gérard SALON - Bernard SANCHEZ - Jean-Jacques SANGALLI - Corinne SAUVÊTRE-GUERIN - Odile SCHAAP - Edouard SCHMIDT - Alain SCUDELLARO - Patrice SUAREZ - Olivier TARBOURIECH - Joël VAN DEN BON - Simone VIRELAUDE - Vincent ZAMBONINI

Sur les autres points à l'ordre du jour, en matière d'aménagement du territoire, l'assemblée a adopté la convention de délégation avec la Région Occitanie pour l'exercice de la compétence « organisation des services de covoiturage ».

Sur le volet environnemental, les élus ont approuvé les projets de révision des zonages d'assainissement des communes de Berrac et du Mas d'Auvignon, en vue de la création d'un assainissement collectif.

Enfin, en matière d'urbanisme, les élus communautaires ont eu à se prononcer sur le projet de Plan de Sauvegarde et de mise en valeur de Lectoure. Ce projet s'inscrit dans une démarche partenariale, menée par l'Etat, la Ville de Lectoure et la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise, et doit permettre l'élaboration d'un projet urbain à l'échelle du centre historique de la ville, en prenant en compte la spécificité du centre ancien et en favorisant la protection ainsi que la mise en valeur du patrimoine.

Ce conseil s'est conclu par un verre de l'amitié offert par la commune de Brugnens.